



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale
sont aussi nécessaires au
maintien de la République
que le fut le courage pour
la conquérir. »

janvier 2016

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

janvier 2016

L'utilité du bon sens

Dans ce bref passage qui résume son ambition et sa vie, Jean-Baptiste Say nous propose une belle feuille de route pour 2016 !

« Tout homme doué de son bon sens désire ce qui peut contribuer à son bien-être, ce qui lui est utile, et repousse ce qui produit en lui un malaise ou de la douleur, ce qui lui est nuisible. Si quelques personnes désirent et font des sacrifices pour avoir ce qui leur est nuisible, c'est :

Ou par ignorance, par ce qu'elles ne connaissent pas les qualités nuisibles de ce qu'elles souhaitent et leur attribuent des qualités utiles qu'elles n'ont pas;

Ou par démence, lorsqu'elles souhaitent ce qu'elles savent leur être contraire;

Ou par passion, c'est-à-dire par une faiblesse qui leur fait sacrifier un bien être futur à la satisfaction d'un appétit présent, ou un bien être présent et incontestable à un bien-être futur et contesté, comme les religieux de la Trappe.

Dans tous les cas où les hommes ne préfèrent pas ce qui leur est utile à ce qui leur est nuisible, il y a démence, ignorance ou passion; ces trois circonstances sont donc les premiers obstacles au bien-être, au bonheur de l'homme; car la première condition pour obtenir une chose c'est de la désirer, de la rechercher. Quiconque travaille à éclairer l'ignorance, à guérir la démence, et à soumettre les passions à l'empire de la raison est donc un bienfaiteur de l'humanité, et travaille efficacement au bonheur des hommes. »

Essai sur le principe de l'utilité in Mélanges de morale (édition 1839)

Analyse économique

janvier 2016

« Le Brésil, un pays d'avenir et qui le restera longtemps ? »

Cette citation, dont l'origine est tantôt attribuée à Clémenceau, tantôt à de Gaulle, retrouve depuis quelques trimestres une actualité certaine. Le pays semble englué dans une crise politique dont on ne voit pas bien comment il sortira. Celle-ci a pour origine des accusations de corruption lancées contre d'importants dirigeants politiques, dont la présidente Dilma Rousseff qui risque d'être destituée. Mais le Brésil nous intéresse car il est aussi l'illustration des limites d'une certaine politique de développement économique.

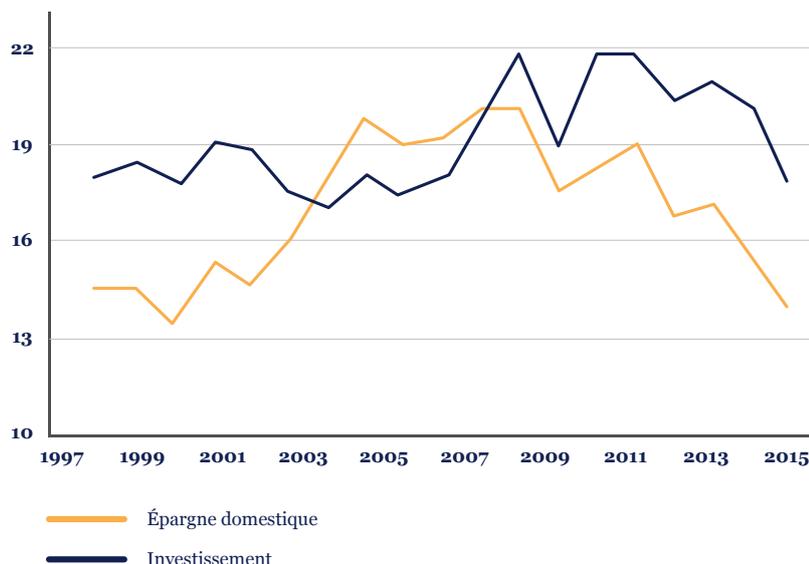
Si l'on veut comprendre la crise économique que traverse le Brésil, il faut remonter au début des années 2000. A cette époque, le Brésil a pu tirer profit du « Plan Real » (la monnaie du pays) destiné à endiguer une inflation galopante. A la suite du « plan Real » (la monnaie nationale) dans les années 1990 destiné à casser l'hyperinflation, la persistance de déficits courants relativement importants expose le pays aux caprices des investisseurs internationaux. Pour s'assurer leur confiance et lutter contre l'inflation, la banque centrale a toujours maintenu des taux d'intérêts à un niveau relativement élevé. Le pays doit faire l'objet d'un plan d'aide du FMI en 1998. L'économie accélère à nouveau avant de ralentir en 2001 sous l'effet du défaut argentin et d'une crise de confiance liée à la possibilité de l'élection de Lula, vu alors comme un dangereux gauchiste à la sauce Chavez. Face à ces turbulences, le pays doit à nouveau négocier avec le FMI un plan d'aide en octobre 2002, juste avant l'élection de Lula.

Une fois élu, Lula rassure les marchés, notamment par la nomination de Mereiles à la tête de la banque centrale. Les mesures de rigueur portent leurs fruits, la confiance revient et la croissance accélère rapidement pour atteindre 5,6% en 2004. L'inflation qui avait atteint 17% en 2003 est repassée sous les 10% et entame une baisse régulière en 2005. A ce moment-là, la banque centrale a commencé à baisser son taux directeur qui frôlait les 20%. Courant 2006, les taux courts atteignent des niveaux historiquement bas. L'objectif avoué est d'encourager le recours au crédit dans une économie où l'endettement est nettement moins développé qu'ailleurs. L'abondante liquidité interne et externe permet de financer ce développement du crédit.

Entre 2006 et mi-2015, le poids de la dette des ménages et des entreprises dans le PIB fait plus que doubler. Parallèlement, on observe une dégradation des comptes courants qui est initialement masquée par l'excédent réalisé sur les produits de base. Cette augmentation de la consommation se solde par un accroissement des importations de produits manufacturés car la capacité de production du Brésil n'augmente pas assez vite. Le mouvement a été amplifié par la nette appréciation du real brésilien qui a plus que doublé face au dollar entre 2002 et 2011.

Cette perte de compétitivité a renforcé le problème historique du Brésil qui est un manque d'épargne domestique qui contraint fortement la capacité du pays à investir. En n'investissant pas assez, le pays ne peut pas augmenter sa croissance potentielle, mais ceci est relativement masqué par les effets richesses liés au niveau du prix des matières premières.

Brésil : épargne domestique et investissement en pourcentage du PIB



Le retournement de ceux-ci à partir de 2011 enrayer la mécanique. Le compte courant amplifie sa dégradation car la baisse de la balance en produits de base s'ajoute aux effets sur la balance en biens manufacturés d'une consommation toujours bien orientée grâce au crédit.

Lorsque la baisse du prix des matières premières s'accélère à partir de mi-2014, le solde budgétaire commence également se dégrader, ce qui pèse sur la confiance des investisseurs et sur la devise. La baisse de la devise augmente l'inflation par ses effets sur le prix des biens importés, ce qui oblige la banque centrale à remonter ses taux. Tout ceci se faisant dans un contexte de défiance politique exacerbé.

Que faut-il faire ? Le pays doit remettre de l'ordre dans ses finances publiques et maintenir une politique monétaire de nature à lutter contre l'inflation. Mais ceci a évidemment un coût en termes de croissance. Le gouvernement est-il prêt à le payer ?

Quelles leçons peut-on tirer du cas brésilien ? Premièrement, sauf de rares exceptions, les pays producteurs de matières premières sont presque toujours soumis au « malaise hollandais » qui fait que l'enrichissement grâce aux matières premières entraîne toujours une perte de compétitivité du reste de l'économie. Deuxièmement, les politiques qui visent explicitement à soutenir le développement du crédit sont rarement bien inspirées. C'est vrai du Brésil, cela a été vrai du développement du crédit « subprime » aux Etats-Unis. Troisièmement, le développement économique requiert toujours un investissement élevé.

Mais aussi quelles leçons tirer pour notre économie nationale ? Quelques parallèles sont frappants :

- L'écart entre la puissance apparente et l'équation sociale, qui se caractérise par les faiblesses de l'éducation et le chômage de masse.
- Des investissements, en infrastructures notamment, insuffisants : l'Etat, les collectivités locales et les grandes entreprises publiques ont privilégié salaires, retraites et assistance au détriment de l'investissement.
- Une bureaucratie étouffante : Etat fédéral, le Brésil empile comme nous les tranches d'administration qui permettent le développement de la corruption à tous les niveaux.

-
- Des classes moyennes qui voient leur situation relative se dégrader et qui ne perçoivent aucune amélioration des services publics, dans les transports notamment.
 - Un excès de fiscalité qui encourage l'économie parallèle et la fraude.

Autant les solutions qui existent à l'étranger doivent être examinées pour résoudre nos problèmes domestiques, autant les échecs des autres sont bons également à nous prévenir des menaces qui pointent.

Reçu 10/10

janvier 2016

« Une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(traité 1^{re} ed.)

Le labyrinthe - Complicquer pour régner. Jacques Bichot Édition les Belles Lettres

En plus de celles que nous connaissions bien, une autre raison de l'embourbement de l'économie française : la complication. Elle se distingue de la complexité, phénomène naturel, qui s'observe, s'analyse et se maîtrise par la connaissance. La complication, elle, s'organise, se construit bien souvent pour protéger un pouvoir frappé d'illégitimité ou d'incompétence. La complication législative, réglementaire, fiscale, financière, tarifaire etc. empêche les agents économiques et sociaux de comprendre, d'orienter, de décider en toute connaissance de cause, donc de faire les bons choix. La complication exclut et hiérarchise selon des mauvais critères qui permettent le maintien ou l'accès au pouvoir de ceux qui l'exercent finalement par la ruse et pour leur unique bénéfice : les bureaucrates publics et privés, les « zombies » de William Bonner, qui vivent de la richesse créée par les autres sans jamais en produire aucune (Hormegeddon, voir la Décade d'avril 2015).

Riche d'exemples concrets et illustré par l'échec de tous les « chocs » et commissions de simplification, l'essai de Jacques Bichot démontre que la complication n'est pas seulement un obstacle au développement de la prospérité mais aussi une entrave à la liberté et à l'égalité. Un angle d'analyse indispensable pour qui prétend construire un programme d'action publique efficiente. Mais qui y pense vraiment ?

Collé 0/10

janvier 2016

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)*

Doing Business in France : pas commode d'après le rapport de la Banque Mondiale

Comme tous les ans la Banque Mondiale a publié fin octobre son rapport « Doing Business » qui classe les pays en fonction de l'efficacité réglementaire qui encadre la vie des affaires, selon 10 critères qui sont évaluées en fonction de la complexité, la stabilité, la fréquence, les délais, les coûts, les seuils, la facilité etc.

Sur les 189 pays évalués la France « caracole » en 27^e position, pas vraiment en phase avec son classement de 5 ou 6^e puissance économique mondiale. Ramené aux 34 pays de l'OCDE, plus comparables, le classement relatif dégringole puisque notre pays figure au 19^e rang, l'Allemagne est 11^e, le Royaume-Uni 4^e, et les Etats-Unis 5^e. Trois pays qui sont en plein emploi... En particulier, si la France est 15^e pour la création d'entreprises, elle est 28^e pour les transferts de propriété, 26^e pour le paiement des impôts et taxes et 23^e pour les obtentions de prêts.

Une confirmation du « Labyrinthe » de Jacques Bichot et de la nécessité de réformes drastiques pour fluidifier les circuits économiques et réduire leurs coûts de fonctionnement.

Parole d'entrepreneur

janvier 2016 (déjà publié en décembre 2014)

Frédéric Messian, Président de LONSDALE GROUP



Lonsdale, créée en 1961, est une agence spécialisée dans le management de marques (Branding) et le Design.

Lonsdale regroupe trois activités principales toutes fortement irriguées par le digital:

- le Brand packaging (Créer, déployer et animer les marques produits)
- le Corporate design (Construire des identités visuelles & définir des contenus éditoriaux)
- le Retail design (Concevoir, réaliser et déployer des points de vente).

Redevenue indépendante en 2007 suite à son rachat par Frédéric Messian, Lonsdale réalise en 2014 un chiffre d'affaires de 15 M€ d'honoraires et emploie 120 personnes dont plus de la moitié sont des designers.

Lonsdale travaille pour les plus grandes marques françaises et internationales (AXA, Casino, Orange, Nestlé, GDF SUEZ, BNP PARIBAS, Henkel, Unilever...).

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

En réalité j'ai le sentiment d'avoir toujours été un entrepreneur, y compris au sein des grands groupes dans lesquels j'ai pu exercer au cours de ces 20 dernières années.

Si être entrepreneur, c'est être créateur, alors je l'ai vraiment toujours été en donnant naissance à des filiales autonomes d'abord chez Publicis, puis chez TBWA ou encore chez Havas.

C'est à chaque fois la même envie, j'allais dire le même besoin de « reprendre la route », de développer une nouvelle idée, de la transformer en un projet d'entreprise puis de s'atteler à son développement. C'est la même poussée d'adrénaline !

Si être entrepreneur, c'est savoir définir une vision claire et se donner les moyens de l'atteindre, j'ai là aussi l'impression de l'avoir toujours été.

Si être entrepreneur, c'est penser à « son » entreprise, quasiment 24/24, 7 jours sur 7, alors j'ai ici encore le sentiment de l'avoir toujours été.

Entreprendre au sein d'un groupe a bien sûr des aspects spécifiques. La responsabilité « ultime » des décisions, notamment des plus importantes est partagée. Le risque aussi ! C'est pour une large part de « l'argent des autres » dont il s'agit. Le mot même de trésorerie ne figure pas au vocabulaire du patron de filiale, « cash pooling » oblige...

Le passage au statut d'entrepreneur indépendant doit relever d'une ambition clairement et mûrement analysée. Il ne suffit pas de vouloir être libre, de pouvoir mesurer « en vrai » sa capacité à créer de la valeur. Attention à l'égo hypertrophié qui conduit beaucoup d'entrepreneurs dans l'ornière. Attention à ne pas être uniquement attiré par des arguments financiers.

Vouloir être « seul maître à bord » ne se conçoit que dans la poursuite d'un projet ambitieux et original. Pouvoir faire mieux, plus vite, plus loin sont les moteurs sous-jacents de la création ou de la reprise d'une entreprise.

Et puis bien sûr le goût du risque, qui au final fait toute la différence entre le salarié-dirigeant et celui qui joue toute sa vie à travers son entreprise : son épargne, ses revenus, sa protection sociale...

Nos gouvernants devraient se souvenir de ce point quand ils souhaitent faire évoluer notre système fiscal !

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Même si la réponse peut paraître choquante aujourd'hui, dans une époque où il est de bon ton de vanter les aventures collectives, je crois que oui ! Il n'y a rien de plus solitaire que l'acte d'entreprendre, même si parfois on entreprend à plusieurs.

L'idée, la vision du projet, l'énergie permanente pour le faire vivre dans la bonne direction, le risque financier sont souvent l'apanage d'un seul.

L'entreprenariat est donc relativement « solitaire », même si la vraie qualité est celle de savoir s'entourer des meilleurs. Une entreprise ne peut se développer qu'en y associant d'autres talents humains, différents et complémentaires. L'entrepreneur doit alors faire partager son projet par les équipes, pour que chacun puisse se l'approprier. Souvent, l'entrepreneur ouvre son capital aux managers clés, parfois plus largement. L'entrée d'un investisseur financier, outre les ressources financières qu'il apporte, est aussi un moyen de créer un nouveau niveau d'échange pour faire avancer l'entreprise.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La création de valeur est par essence multiple. Financière bien sûr, elle est également technologique, culturelle ou sociale. L'important est d'être capable de la mesurer. Elle est pour moi indissociablement liée à l'idée de progrès. La valeur se crée lorsque l'on développe une innovation ou un nouveau process. Elle se crée bien sûr lorsqu'elle génère de la richesse, qui, par les canaux de redistribution, va irriguer des territoires. Elle se conçoit évidemment lorsque des emplois nouveaux et convenablement rémunérés sont créés.

Créer de la valeur, c'est bousculer les idées reçues, challenger les situations de monopoles.

Dans nos métiers de prestations intellectuelles, business to business, au service d'autres entreprises, nous sommes créateurs de valeur à un double niveau :

Celui de notre entreprise où en bousculant les habitudes et en croisant systématiquement les talents

de nos équipes, nous inventons de nouvelles façons de travailler.

Celui de nos clients, où les projets de design (un nouveau positionnement d'entreprise, un lancement de produit, la conception d'un nouveau concept de point de vente ou encore un projet digital innovant) deviennent de plus en plus souvent des leviers de transformation puissants. Parfois même nous devenons des « designers de service » et créons de nouveaux territoires de conquête commerciale pour nos clients.

4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Je répondrai évidemment avec un fort tropisme de patron de PME.

Il faudrait prioritairement poursuivre le grand chantier du financement des entreprises, aux prises avec des problématiques de trésorerie dramatiques qui conduisent trop d'entreprises économiquement bien portantes à la catastrophe. Il serait fondamental de prendre une mesure phare : amener par exemple les grandes entreprises françaises à de nouvelles conditions de règlement de leurs prestataires et instaurer par exemple un délai de 30 jours, calculé sur le début réel de la mission, et non plus sur la date de facture lorsque l'on connaît les difficultés à obtenir un bon de commande !

Ensuite, il faudrait assurer, constitutionnellement, un paysage fiscal stable, qui permette de rassurer les entreprises et les entrepreneurs. Rien n'est plus anxiogène et démotivant que de devoir avancer sur des sables mouvants, avec le risque permanent de voir les règles sur lesquelles un projet a été bâti, remises en question.

Il serait enfin nécessaire de simplifier le code du travail.

La situation actuelle est préjudiciable aux entreprises qui par exemple hésitent parfois à franchir une certaine taille de peur d'alourdir considérablement leur fonctionnement.

Elle l'est surtout pour les salariés ! La France est devenue recordman d'Europe du CDD. Leur nombre ne cesse d'augmenter et leur durée de diminuer. Cette précarisation d'une grande partie des salariés, et notamment des plus jeunes et des moins bien formés, n'est pas supportable.

Ces trois thèmes commencent à être régulièrement abordés dans les media. Passons maintenant à l'action !
